

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **22 (1886)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

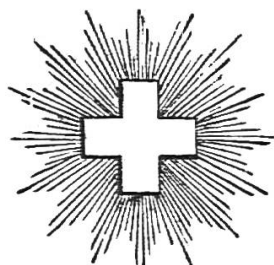
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTROY

15 MAI 1886.

XXII^e Année.

N^o 10.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — La pédagogie de l'Allemagne du Nord, d'après des documents originaux et des observations personnelles, par Georges Dumesnil, professeur agrégé de philosophie. — Arithmétique, enseignement des quatre opérations simples. — Aperçu historique de l'enseignement des sourds-muets. (Suite et fin). — Géographie: A travers l'Asie, par Henri Moser. — Bibliographie. — Partie pratique: Français: Dictée orthographique. Mathématiques: L'arithmétique de mes neveux. Histoire naturelle: Insectes nuisibles. — Travaux d'élèves: Excursion scolaire dans le Jura suisse en 1882.

LA PÉDAGOGIE DE L'ALLEMAGNE DU NORD

d'après des documents originaux et des observations personnelles

par GEORGES DUMESNIL

Professeur agrégé de philosophie (1)

Parmi les bons livres, les livres remarquables qui sortent des presses de la maison Delagrave, nous aurions dû il y a longtemps accorder une mention à l'ouvrage dont nous venons de donner le titre.

Un Français, homme instruit et compétent en matière d'instruction publique, étudiant les écoles d'outre-Rhin avec impartialité et bienveillance, c'est beau et méritoire aujourd'hui, plus que cela ne l'était du temps du philosophe et futur ministre

(1) Chez Delagrave, Rue Soufflot, 15, Paris. (172 pages.)

Victor Cousin. Dans son livre, M. Dumesnil parcourt les écoles de tous les degrés, depuis les jardins d'enfants jusqu'à l'université ; l'ouvrage est divisé en deux parties : *l'Enseignement primaire et moyen* ; *l'Enseignement secondaire et supérieur*. Ces dénominations nous étonnent un peu ; nous mettrions : *Enseignement primaire et secondaire* ; *Enseignement moyen et supérieur*, le secondaire étant chez nous le complément du primaire.

Mais, au lieu de discuter sur les mots, voyons les choses. Nous ne parlons pour le moment que de la première partie et de l'école populaire ou primaire ; M. Dumesnil ne distingue pas.

A propos des jardins d'enfants de Berlin que l'auteur décrit minutieusement, il se demande si, en dépit de l'ingéniosité de Frœbel et de ses collaborateurs, les directrices ne sont pas condamnées à tomber dans la répétition des mêmes exemples, des mêmes jeux ? A ce reproche, M. Dumesnil répond avec les amis de Frœbel que la même histoire racontée aux enfants leur plaît tellement qu'ils la redemandent sans cesse et qu'ils la veulent telle qu'ils l'ont entendue au début, sans modifications ni variantes. Mais, si cela est vrai quand il s'agit de récits qui captivent l'imagination des enfants, en est-il de même des leçons et des exercices manuels ?

Entrons dans une école primaire dont le *jardin d'enfants* ne doit pas être un premier échelon (on n'y doit pas faire de leçons proprement dites) nous trouvons en fait de matériel : un globe, une carte murale de la province, une autre de l'Allemagne, une troisième de la Palestine, quelques appareils pour la description de la terre, des lettres d'alphabet en bois et en carton pour les premières leçons de lecture ; un violon, des règles et des compas, une machine à compter.

On ne trouve pas tout cela dans *chaque* école chez nous, et cependant c'est le matériel d'enseignement réglementaire en Allemagne où les règlements s'exécutent plus à la lettre qu'ailleurs. En revanche, les livres d'école sont à peu près les mêmes ; l'ardoise y conserve sa place en dépit des observations critiques dont elle est l'objet de la part de certains instituteurs et de l'auteur lui-même qui lui reproche, non d'alourdir la main comme les premiers, mais l'habitude que prennent les élèves de se coucher sur leur ardoises et d'autres atteintes à la propreté. L'enseignement religieux est à la tête du programme, sauf dans les écoles qu'on appelle *paritétiques*, c'est-à-dire ouvertes à toutes les confessions (on les nomme aussi *simultanschulen*), établies sous le ministère de M. Falk, mais qui luttent avec peine pour l'existence. Dans l'immense majorité des cas, l'école est confessionnelle.

Quant aux connaissances que distribue l'école primaire on sait que les Allemands distinguent les branches réales des autres ; ce

sont la géographie, les notions de physique et d'histoire naturelle. On y comprend même parfois l'histoire enseignée par images ; les biographies, les anecdotes, les souvenirs qui se rattachent aux figures des personnages les plus populaires, comme le vieux Fritz ou Frédéric II, la reine Louise, le maréchal Blucher, appelé le général *Vorwärtz*. Les dictées et l'étude mécanique des textes sont défendues.

La géographie commence par l'étude du lieu natal. Les enfants ont entre les mains d'excellents atlas, pour le prix de 1 marc ou 1 fr. 25. Les cartes en relief seraient à peu près condamnées nous apprend M. Dumesnil, qui ne nous en dit pas la raison ; les teintes différentes ne rendent pourtant pas aussi palpables et aussi intuitives les hauteurs relatives du terrain.

En fait d'histoire naturelle, l'intuition joue le rôle capital.

M. Dumesnil a vu, à Berlin, donner une leçon où tous les élèves avaient en main un exemplaire de la plante ; c'était du trèfle dont il était question. Des pièces en carton et faciles à démonter, figurant les diverses parties du corps humain, sont mises également entre les mains des apprentis-instituteurs. Dans quelques écoles primaires on a essayé de joindre quelques notions de chimie à celles de physique ; mais c'est là une exception qui sent la surcharge.

Pour l'explication des machines les plus usuelles, on met sous les yeux des élèves : le levier, la balance, la roue, la pompe. On voit le maître construire lui-même la machine, un distillateur, par exemple, sous les yeux des élèves.

L'enseignement des mathématiques commence par l'étude des nombres de 1 à 100 comme chez nous. Il y a pour tous les degrés du calcul des bouliers compteurs et des tableaux *parfois très compliqués*.

Le système des poids et mesures forme la transition naturelle de l'arithmétique à la géométrie pour lesquelles les écoles de campagne ont de petites figures en carton ou en plâtre. Mais le programme pour cette branche est avec raison circonscrit aux formes les plus usuelles. L'enseignement de la géométrie est relié à celui du dessin et a pour but essentiel de donner de la prestesse à la main et de la justesse au coup d'œil. On se sert souvent d'un tableau noir quadrillé au début de l'enseignement.

(A suivre.)

ALEXANDRE DAGUET.

ARITHMÉTIQUE

Enseignement des quatre opérations simples.

Sous ce titre, M. Hulliger, instituteur à Neuchâtel, exprime des idées que ne partageront pas les amis d'une saine pédagogie et d'un enseignement rationnel. Prétendre que les diverses opéra-

tions de l'arithmétique, considérées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, constituent la partie matérielle et mécanique du calcul, c'est, croyons-nous, commettre une erreur qui peut avoir des conséquences incalculables dans la suite. Si l'on débute par le mécanisme, où et quand s'arrêtera-t-on dans cette voie stérile et quel profit pour le développement intellectuel des élèves retirera-t-on de ces leçons sèches et arides ? « L'enfant ne comprenant pas l'utilité de ce qu'on veut lui apprendre et ne voyant que des amas de chiffres à additionner, à soustraire, à multiplier, ou à diviser, prendra infailliblement l'arithmétique en dégoût » (1). Et cependant nous devons chercher à l'intéresser en l'associant à notre enseignement, en l'habituant peu à peu à mettre du sien, à jouer un rôle actif dans les leçons de calcul. Nous ne devons pas perdre de vue que, indépendamment de son utilité propre, chaque branche a une mission à remplir dans le développement harmonique des facultés intellectuelles. Celle qui est dévolue au calcul est de stimuler, de fortifier la faculté de raisonner et de juger. Or, un enseignement mécanique, même partiellement, ne peut rien produire de pareil.

Je veux, disait un jour Pestalozzi au P. Girard, que mes enfants ne croient rien que ce qui peut leur être démontré comme deux et deux font quatre. Si ce précepte est trop absolu, appliqué à autre chose qu'au nombre, il n'en est pas moins vrai que l'on doit, autant que possible, éviter le mécanisme dans l'enseignement, et on peut facilement l'éviter dans l'étude des quatre opérations. Il suffit de commencer par de petits nombres, de graduer les exercices, d'échelonner les difficultés et, dans le cours de l'opération, de nommer les différents ordres d'unité (unités, dizaines, centaines, etc.) Une fois l'opération comprise, on indique aux élèves le procédé abrégé, si toutefois ils ne l'ont pas déjà découvert eux-mêmes.

Il serait trop long d'entrer dans des détails à ce sujet. On les trouve, au reste, dans tous les traités d'arithmétique et en particulier dans le guide du maître de Zæhringer, édition française de 1880.

Mais, diront les partisans du mécanisme, si l'on veut s'amuser à faire comprendre aux élèves les quatre opérations simples, on perdra un temps considérable au détriment de la partie pratique. A cela, nous répondons que, loin de perdre du temps, on en gagnera. La numération et les quatre opérations des nombres entiers étant comprises, les élèves éprouveront d'autant moins de difficulté à comprendre les opérations des nombres décimaux et des nombres complexes (à moins que M. H. ne veuille les enseigner machinalement aussi) parce que, étudiées d'une manière raisonnée, elles ne diffèrent en rien de celles des nombres entiers.

(1) M. Hulliger.

Que la partie immatérielle et raisonnée, selon l'expression de M. H., c'est-à-dire le calcul concret, comprenant les problèmes pratiques, soit plus importante que l'étude des quatre opérations abstraites, nous le reconnaissons volontiers. Mais cette seconde partie suppose la connaissance de la première, comme la lecture suppose la connaissance des lettres. Cette partie pratique s'enseignera d'ailleurs avec beaucoup moins de peine à des élèves développés par l'étude raisonnée du calcul abstrait.

M. H. critique la méthode de Zæhringer sans la connaître. Nous sommes fâché d'être obligé de le lui dire. Si M. H. veut bien se donner la peine d'étudier les deux premiers chapitres du guide du maître et de lire les problèmes correspondants du recueil de problèmes pour le calcul mental, il se convaincra que, dès la première année, le calcul concret est largement représenté, d'autant plus que tous les exercices du 1^{er} cahier, abstraits en apparence, deviennent concrets si, comme le prescrit la méthode, on a soin de se servir, pour les résoudre, de petits objets ou de signes quelconques tracés sur l'ardoise ou le papier.

Il n'est pas possible d'embrasser moins à la fois que ne l'a fait Z., puisque la 1^{re} année, on ne calcule que sur les nombres de 1 à 10, la 2^e année, sur les nombres de 1 à 100, etc. C'est bien plutôt l'ancienne méthode qui embrasse trop, puisque, avant d'aborder la partie pratique, on est obligé d'étudier la numération dans son ensemble et les quatre opérations sur les nombres en général. Si ce n'est pas là une manière de procéder propre à inspirer aux enfants le dégoût du calcul, nous n'y comprenons rien. Dans le livre de Z., la numération, cette partie longue et aride, est servie à petites doses et les applications arrivent dès que les élèves connaissent les nombres jusqu'à 10. Z. est en cela d'accord avec le P. Girard lorsqu'il disait: « L'instituteur doit bien se garder de vouloir anticiper sur l'avenir, car l'instruction ne peut arriver à l'âge tendre que goutte à goutte et dans une progression fort lente. » Dans les cahiers de Z., les problèmes sont au début, comme le désire M. Hulliger, faciles, courts, simples et pratiques.

M. H., comme on le voit, a fait l'éloge de la méthode de Z. tout en voulant la critiquer. Nous lui en exprimons notre vive reconnaissance.

M. H. n'apprend rien de nouveau à personne en disant que les multiplications et les divisions sont des additions et des soustractions abrégées. Ce n'est point, à notre avis, une raison pour cesser d'enseigner les deux dernières opérations. Le fait seul qu'elles abrègent les calculs et les abrègent considérablement, dans la plupart des cas, suffit pour leur donner une valeur réelle et incontestable. Si nos devanciers n'y avaient trouvé aucune utilité, il faut croire qu'ils ne se seraient pas donnés la peine de les transmettre à la postérité.

Pour terminer, nous proposons à M. H. de résoudre, au moyen d'une addition, le problème suivant :

Le canton de Neuchâtel a une population de 102,744 habitants.

En supposant que chacun dépense, en moyenne et annuellement, pour sa nourriture, la somme de 475,85 fr., on demande à combien s'élève, par année, la dépense du canton de Neuchâtel ?

Fribourg, 28 avril 1886,

P. DUCOTTERD.

Aperçu historique de l'enseignement des sourds-muets.

(Fin.)

L'Allemagne, comme il a été dit plus haut, a tenu à honneur de maintenir, malgré toutes les objections, sa méthode spéciale, basée sur la parole articulée. Aussi cette manière d'enseigner a-t-elle reçu dans ce pays le nom de méthode allemande, en opposition avec celle qui repose principalement sur les gestes combinés avec l'écriture, et que les Allemands appellent la méthode française. Après Rudolphe Agricola, vint J. Pasck, prédicateur de la cour de Brandebourg, qui instruisit avec succès, en 1578, deux enfants sourds-muets par la méthode de l'articulation. D'autres instituteurs le suivirent, tels que Raphaël, Berger, Lasius, Arnoldi. Berger exposa ses procédés pédagogiques dans une lettre rédigée en latin et adressée à Etmüller. Sa sœur, comme il en fait l'aveu, paraît avoir mieux réussi que lui. Berger, aussi bien que Raphaël, eut recours en partie au langage des signes. Pendant le cours du XVIII^e siècle, il parut en Allemagne un grand nombre d'ouvrages sur les sourds-muets : Blucher, Baumer, Jorisson se placèrent au point de vue médical. Sobrig et Weber, engagés comme Arnoldi dans l'état ecclésiastique, publièrent des considérations sur l'enseignement des sourds-muets. L'ouvrage d'Arnoldi présentait un grand mérite pour son époque.

Jusque vers la fin du XVIII^e siècle, l'éducation des sourds-muets était restée concentrée dans les familles ou dans les écoles primaires ; les efforts de ceux qui s'en étaient chargés ne s'étendirent qu'à un petit nombre d'individus. Une ère nouvelle commença pour l'Allemagne avec Samuel Heinicke, qui érigea, en 1778, à Leipzig, la première institution des sourds-muets connue dans ce pays. Heinicke fut pour l'Allemagne ce que l'abbé de l'Epée était pour la France ; l'un et l'autre firent comprendre les avantages d'établissements spéciaux pour ces malheureux en révélant la grandeur du mal auquel il s'agissait de porter remède.

On trouve dans les écrits de Heinicke des observations très intéressantes sur l'enseignement au moyen de l'articulation. Il fut le premier qui composa des livres à l'usage des sourds-muets. Il fut, d'après les témoignages de son temps, un instituteur distingué. Il publia en outre une masse d'articles dans plusieurs journaux pédagogiques et littéraires. Il eut, avec l'abbé de l'Epée, une correspondance dans laquelle l'un et l'autre défendirent ardemment leur méthode respective. Heinicke mourut en 1790, un an après la mort

de son illustre rival. L'établissement de Heinicke fut continué, après sa mort, sous la direction de sa femme, qui fut soutenue dans cette œuvre par Petschke et Eschke.

A partir de cette époque, on vit surgir, en Allemagne, institution sur institution pour l'enseignement des sourds-muets. C'est le pays où l'on rencontre le plus d'établissements de ce genre ; sur 418 institutions qu'on compte dans l'univers, les diverses contrées allemandes peuvent en revendiquer près de 200, et ce nombre devrait être doublé, d'après M. Th. Muller, pour suffire à tous les besoins. Il importe d'envisager cette noble tâche de l'enseignement des sourds-muets comme un devoir qui incombe à la société actuelle pour réparer les torts commis sans intention par nos ancêtres. C'est ainsi qu'on fera comprendre de mieux en mieux, dans tous les pays, l'insuffisance de l'éducation commune ou domestique pour les sourds-muets, et la nécessité d'adopter ces infortunés dans la famille agrandie des institutions spéciales, où, par des études sérieuses et un dévouement sans bornes, on donne à leurs facultés naturelles tout le développement possible pour les rendre à la société par l'intelligence et le travail.

Th. METTENET, officier d'académie,
Directeur-fondateur de l'Institut de Bourogne.

GÉOGRAPHIE.

A travers l'Asie, par Henri Moser (1).

Aux noms des deux voyageurs célèbres que la Suisse a produits dans ce siècle, Jean Louis Bourckardt, de Bâle, et Werner Munzinger, de Soleure, les contemporains ne seront que justes en associant désormais celui de Henri Moser, de Schaffhouse.

Le premier, mort au Caire en 1818, sous la désignation et le costume de Scheick-Abdallah, avait fait de l'Arabie l'objet spécial de ses investigations, dédiées à la Société africaine de Londres.

Le second avait pris l'Égypte pour théâtre de ses opérations à la fois scientifiques et guerrières, et jeune encore (il n'avait que 34 ans) il y trouvait une mort tragique en 1875, au moment où il venait d'être élevé aux hautes fonctions de pacha ou gouverneur général du Soudan.

Plus heureux que ses devanciers, notre compatriote Schaffhousois, M. Moser, est revenu presque sain et sauf de ses pérégrinations prolongées dans des contrées presque inexplorées et peu connues où il a couru plus d'une fois risque de la vie. Chasseur intrépide, dompteur de chevaux aussi hardi qu'habile, homme du monde autant qu'observateur sagace, Henri Moser a eu la bonne fortune de savoir vivre de la vie sauvage, sans se trouver déplacé dans les cours somptueuses des Khans et des Emirs de l'Orient.

(1) Chez Plon, à Paris, rue Garancière, 10. — 20 francs.

Le volume illustré et splendide, où notre voyageur a consigné ses observations, fourmille d'anecdotes piquantes, mêlées aux descriptions pittoresques et aux considérations les plus sérieuses, charmant ainsi le lecteur tout en l'instruisant. Les sites, les montagnes, les mœurs et la culture des contrées les plus diverses revivent dans ses récits qui ont l'attrait du roman, sans perdre de leur intérêt historique.

L'instruction publique des peuples (qui est toujours pour nous l'objet principal) n'est pas complètement perdue de vue dans cette étude de la vie orientale.

M. Moser consacre quelques pages à la description des écoles musulmanes de Buckhara. Dans cette capitale d'un royaume des mille et une nuits, après Bagdad, il y a au moins un millier d'écoles élémentaires pour les deux sexes. L'école primaire reçoit les élèves à l'âge de 5 ans et les retient jusqu'à 13. L'alphabet, l'écriture, l'étude par cœur du Coran et de deux autres livres religieux, voilà le programme de l'école élémentaire.

Le maître, un Mollah au turban blanc armé d'une longue verge, se tient accroupi au milieu d'un groupe d'écoliers qui braillent à tue-tête pendant que d'autres copient des versets du Coran.

De l'école élémentaire on passe sans transition aux *Médressés*, ou Universités, où un professeur assis devant un grand in-folio, péroré au milieu d'une demi-douzaine d'étudiants assis également qui l'écoutent gravement et discutent entre eux sur les points où ils diffèrent d'opinion. C'est là le mode individuel d'enseignement en usage en Europe à l'époque médiévale ou du Moyen âge. Notons en passant que l'instruction est fort répandue

Nous connaissons peu de livres aussi propres à être donnés en étrennes. Les lettres dont le *Journal de Genève* a eu la primeur, quelque intéressantes qu'elles aient paru à l'époque de leur publication, ne donnent qu'une idée imparfaite du grand ouvrage de 500 pages sorti des presses de Plon, à Paris, avec 170 gravures de M. V. E. Muyden, 16 héliotypies et une magnifique carte de l'Asie centrale, exécutée dans l'atelier topographique de MM. Wurstler et Randegger, à Winterthour. Le portrait fidèle de M. Moser, placé en tête du volume dans son costume oriental, n'ôte certes rien à la valeur de ce livre remarquable à tant de titres.

Nous savons gré à l'auteur d'avoir, dans sa préface, rendu justice à son jeune collaborateur (qui est aussi le notre), M. Théophile Zobrist, de Neuchâtel, dont le talent de géographe et d'écrivain s'est révélé encore depuis dans plus d'un travail écrit et plus d'une conférence publique.

ALEXANDRE DAQUET.

BIBLIOGRAPHIE

Routine et progrès. Etude des écoles secondaires et primaires, par ADOLPHE TSCHUMI. — Genève, Jullien, 1883. 115 pages in-8°.

Il y a dans ce plaidoyer contre l'organisation actuelle des études bien des observations justes et fondées, à commencer par celle qu'il faut observer avant de raisonner et qu'il faut faire ob-

server pour faire raisonner. On ne peut qu'applaudir à l'idée : « qu'une seule démonstration trouvée par l'élève lui-même profite plus que toute la géométrie apprise par cœur ». Et ce que dit ici l'auteur de la géométrie est vrai, non seulement d'une science, mais des sciences en général, et de l'enseignement tout entier. Il faut s'appuyer d'abord sur le *concret* avant de passer à l'*abstrait* et la marche scientifiquement rigoureuse n'est pas faite pour les débutants. Mais de là à admettre les raisonnements de M. Spencer et de son école, il y a loin. Ce que Spencer a de bon dans ses principes pédagogiques, il le doit, nous l'avons fait voir, à Pestalozzi.

Autre objection aux généralités de M. Tschumi. L'honorable professeur distingue deux courants d'opinion : d'un côté les pédagogues qui mettent à la base les *mots*, et les pédagogues qui leur substituent les *choses*. Mais les mots ne sont-ils pas les signes des idées ? Et ce n'est même qu'à ce titre que les mots ont de la valeur. Que les philologues à tous crins (que nous ne confondons pas avec les vrais humanistes) se complaisent à l'étude des mots pour eux-mêmes, et puissent s'arrêter des heures sur une lettre, nous n'y contredisons pas et nous leur avons toujours fait la guerre.

Mais il faut plaindre ces curieux de la nature et des nombres qui ne voient dans les belles lettres, les langues, l'histoire et la philosophie que des études de mots et le culte de la phrase ? Est-il donc absolument nécessaire d'exalter une partie des connaissances humaines aux dépens des autres, parce qu'on a abusé et qu'on abuse encore, ici des lettres et de la philosophie, là des sciences naturelles et physiques. Car si dans quelques cantons français et cantons allemands on est allé trop loin dans un sens, ne pourrait-on pas en signaler d'autres où on a déclaré *viande creuse* toutes les études qui tendent à cultiver l'imagination, la conscience, et même le sentiment, le cœur ?

Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que l'on doive sacrifier les sciences aux lettres et nous donnerions volontiers les mains à une juste pondération des branches d'enseignement, mais en repoussant tous les systèmes exclusifs. Entre les humanistes outrés et les réalistes excessifs, il y a place pour les éclectiques. Plus d'un *desideratum* et plus d'un *schema*, de notre honorable collègue de Genève, aurait d'ailleurs grand besoin d'être éclairci, entre autres celui où il est question du *monde extérieur indéterminé, du monde intérieur déterminé de l'école, de l'empirisme des mouvements, etc., etc.*, (page 101).

N'y a-t-il pas là aussi quelque dogmatisme, quelque abstraction ? Quoi qu'il en soit, sachons gré à M. Tschumi de ses critiques, du sérieux avec lequel il aborde et traite toutes les questions et de ses études comparatives surtout, qui sont une des parties les plus fructueuses de son livre. Tout ce qui peut servir à la solution du grand problème qui s'agite aujourd'hui concernant l'organisation de l'enseignement public a droit à l'attention et à la reconnaissance du public cultivé.

A. D.

Jahresbericht über die bernischen Lehrerbildungs-Anstalten Hofwyl und Pruntrut, für das Schul-Jahr 1884-1885. —
Berne, COLLIN.

Ce rapport comprend les deux Ecoles normales de jeunes gens du canton de Berne et devrait avoir un second titre en français, puisque le second rapport concerne l'Ecole normale du Jura bernois et qu'il a été rédigé en français par le directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, M. Breuleux.

La première partie de ce rapport, écrite en allemand par le directeur de l'Ecole normale de l'ancien canton, dit que cet établissement a été transféré de Buchsee dans la grande maison du pensionnat de Fellenberg à Hofwyl, en 1884, c'est-à-dire dans un local plus spacieux et mieux distribué que le précédent et tout rempli des souvenirs du grand organisateur qui a tant fait pour l'éducation du peuple.

M. Martig trace un tableau émouvant de la fête de l'inauguration, sur laquelle planait une haute pensée, celle de Dieu, qui est l'auteur et la source de tout idéal. « C'est sous les auspices du » Très-Haut, dit M. Martig, que nous commençons ici notre œuvre » nouvelle et qu'avec son aide nous la poursuivrons. »

La crainte que les élèves-maîtres ne prissent une trop grande idée d'eux en changeant de local ne s'est pas réalisée, et à Hofwyl, comme à Buchsee, les séminaristes (comme on les appelle en allemand), vaquent aux travaux des champs et des jardins avec la même simplicité laborieuse, montrent la même modestie dans leur costume; le régime alimentaire est resté aussi frugal qu'à Buchsee.

Le plan d'études élaboré par le corps enseignant, modifié par la Commission et la direction de l'Instruction publique fixe à 40 heures par semaine le nombre des leçons. Il y est fait une part au travail manuel et aux travaux de la campagne, où l'on cherche à unir la théorie à la pratique. En attendant l'érection éventuelle d'une Ecole d'application, sollicitée par le corps enseignant, les élèves-maîtres des classes supérieures vont s'exercer à l'enseignement dans les écoles villageoises du voisinage.

La bibliothèque de l'Ecole se compose de 4000 volumes.

Le personnel enseignant compte onze maîtres, c'est-à-dire le même nombre de membres qu'à Buchsee. Le nombre des élèves est de 124. Des conférences, des concerts et des voyages dans les Alpes ont offert aux futurs instituteurs des jouissances qui contribuent puissamment à leur culture intellectuelle et esthétique.

Le rapport de M. Breuleux sur l'Ecole normale de Porrentruy signale la présence de huit maîtres et de 39 élèves, dont 15 dans la première classe, 8 dans la seconde, 11 dans la troisième, 5 dans la quatrième.

Les objets d'enseignement, au nombre de 14, sont :

La pédagogie ; la religion ; la langue française ; la composition ; les mathématiques (arithmétique, algèbre, géométrie) ; l'allemand, les sciences naturelles (y compris la physique et la chimie) ; l'his-

toire; la géographie et la cosmographie; le dessin; la calligraphie; la gymnastique; l'enseignement.

Les élèves ont 40 heures de leçon, et 4 heures d'études journalières. L'externat pour les élèves de la première classe n'a donné lieu à aucune plainte sérieuse. A l'intérieur la discipline a été généralement satisfaisante.

La bibliothèque se compose de 3300 volumes et brochures.

Sur plusieurs points le rapport se réfère à celui de l'année dernière que nous n'avons pas sous les yeux, et dont, pour ce motif, il ne peut être question dans ces lignes.

A. D.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS.

Dictée orthographique

faite aux aspirants et aspirantes pour l'obtention du brevet de l'enseignement primaire à Neuchâtel, en avril 1886.

Cette dictée est tirée de la géographie universelle de Reclus. Le Jury a eu le bon esprit de la donner telle quelle et sans en dénaturer le texte pour le compliquer de ces pièges et traquenards qu'ont la mauvaise habitude d'y introduire certains examinateurs. Sans être difficile, cette dictée a cependant produit une moisson de fautes assez abondantes que nous signalons en notes.

Sous la rude main des conquérants (1) de Rome, et pendant les temps douloureux du moyen âge (2), la masse esclave qui labourait le sol ne pouvait guère comprendre la beauté de la terre sur laquelle s'écoulait sa misérable vie, et le sentiment qu'elle éprouvait à l'égard des paysages qui l'entouraient, devait nécessairement se pervertir.

Les amertumes de l'existence étaient alors beaucoup trop vives pour que l'on pût se donner souvent le plaisir d'admirer les nuages, les rochers et les arbres. Ce n'étaient (3) de toutes parts que discordes, haines, frayeurs subites, guerres ou famines. (4) Le caprice et la cruauté du maître étaient la loi des asservis; dans chaque inconnu, on craignait de voir un meurtrier: les deux noms d'étranger et d'ennemi étaient synonymes. Dans une pareille société, la seule chose que l'homme brave eût essayé de faire pour lutter contre sa destinée et garder en soi-même la conscience de son âme, c'était d'être joyeux et ironique, c'était de se moquer du fort et surtout de son maître, mais il n'avait que faire de s'attendrir en regardant la terre.

La splendeur des traits de la nature environnante devait rester inconnue à des hommes qui, sous le coup d'une vague terreur, soigneusement entretenue par les sorciers de toute espèce, ne cessaient d'apercevoir (5) dans les grottes, dans les chemins creux, dans les gorges des montagnes, dans les bois pleins d'ombre et de silence des revenants informes et des monstres horribles tenant à la fois de la bête et du démon,

Quelle étrange idée devaient se faire de la terre et de ses beautés ces moines du moyen âge, qui, dans leur carte du monde, ne (6) manquaient jamais de dessiner, à côté des noms de tous les pays lointains, des animaux vomissant le feu;

des hommes à sabots de cheval ou à queue de poisson ; des griffons à tête de bélier ou de bœuf ; des mandragores volantes ; des corps décapités aux larges yeux hagards, logés dans la poitrine.

Au sortir de ces guerres incessantes du moyen âge, le désir de tout homme échappé à la lutte devait être de se faire un petit nid bien charmant et bien abrité ; la grande nature lui faisait peur ; il demandait la paix. L'idéal des générations qui se sont succédé (7), de la renaissance jusqu'à la révolution, se révèle par les sites que princes et seigneurs choisissaient pour la construction de leurs châteaux de plaisance. Un bien petit nombre de ces palais occupent une position d'où l'on puisse contempler un horizon grandiose de montagnes ou de rochers ; même en beaucoup d'endroits, notamment sur les bords du lac de Genève, les maisons de campagne, bâties par les riches propriétaires riverains, tournent le dos à ce qui nous semblerait maintenant la partie la plus grandiose de la vue. A cette nature trop puissante et trop sauvage pour qu'on se plût à la regarder, l'homme préférerait alors un espace borné, où l'imagination s'épandait à son aise ; un rideau de collines doucement réfléchies, une petite rivière serpentant sous l'ombrage des aunes et des trembles, (8) de belles avenues d'arbres touffus, des pelouses et des étangs décorés de statues. On mettait la grâce bien au-dessus de la simplicité grandiose des vastes horizons.

(1) Conquérants a été écrit *conquérants* par l'un des aspirants les plus capables d'ailleurs.

(2) *Moyen-âge* avec un trait d'union.

(3) *Ce n'était* de toutes parts... Le singulier ne doit pas être compté pour faute. On en trouve beaucoup d'exemples dans les meilleurs écrivains, Châteaubriand, Massillon, Flourens, etc.

(4) Le pluriel doit être maintenu pour tous ces noms.

(5) *Toute espèce* ; le singulier vaut mieux. *Apercevoir* a été écrit par quelques-uns avec deux *p* et par un aspirant avec une cédille.

(6) Il est des aspirants qui ont mis le pluriel ; ce n'est pas une faute. Il pouvait y en avoir plusieurs.

(7) *Génération* qui se sont *succédées*, est une faute grave.

(8) N'en déplaise à M. Reclus et au Dictionnaire de Littré, nous écrivons *aunes* comme beaucoup de grands écrivains, en conformité avec l'étymologie et parce qu'on fait la différence de l'aune arbre et de l'aune du marchand drapier.

MATHÉMATIQUES.

L'arithmétique de mes neveux

de M. FRANCESCO VENIALI

(Traduit de l'italien par M. A. Daguet).

Voici mes neveux qui se livrent à leurs discussions journalières. En ce moment Jules montre tout son savoir. On dirait un professeur de mathématiques à l'université. Écoutons :

— Mais, ma chère, il ne faut pas dans l'étude des mathématiques être machinalement attaché aux mots du livre. — Tu dis vrai, répond la petite sœur, mais si je vais à l'école avec mon calcul résolu à ta manière, la maîtresse pourra dire que le calcul est faux, bien que je croie moi que tu aies raison.

— Ne dis pas cela ; tu fais tort au savoir de ta maîtresse, qui est plus grand que tu ne le penses. Tout au plus pourrait-elle dire que ton opération n'est pas sortie de ton cerveau, que quelque esprit t'en a soufflé les mots et les chiffres.

— Mais, distrait que je suis, je vous introduis au milieu d'une discussion sans vous en dire les préliminaires. Voici de quoi il s'agit :

La petite Clélie, en résolvant son problème, avait fait une multiplication dont le résultat ne lui donnait pas peu à penser. Elle ne pouvait comprendre comment, après avoir multiplié 456 par 0,25 elle ait pu avoir pour produit 114. Aussi pour avoir des éclaircissements elle se résolut d'avoir recours à mon Archimède en herbe. L'occasion ne pouvait être meilleure pour mon neveu. Après avoir pris connaissance de son doute, il commença par s'étonner que pour multiplier 456 par 0,25, elle eut barbouillé tant de papier, tandis qu'on pouvait le faire de mémoire ; il fit sa leçon dans les termes suivants :

« Si ma chère sœur avait fait un peu attention à son calcul, elle aurait vu qu'elle a d'abord multiplié 456 par 25 puis, séparant deux chiffres à la droite du produit, elle a divisé par 100. Elle ne peut donc qu'avoir rendu son nombre plus petit. »

C'est vrai, dit Clélie, qui venait de comprendre le raisonnement de son frère. Mais comment on pouvait arriver au même résultat, en divisant par 4, n'était pas encore entré dans son esprit et son frère s'en chargea.

« Viens ici, dit-il, raisonnons ensemble. Quand on a une multiplication à faire on doit spécialement fixer son attention sur le multiplicateur, il est le facteur principal du produit, pour la raison que : si le multiplicande est là pour dire de quelle nature sera le produit, le multiplicateur, personnage plus arithmétique et plus positif, t'en dira la quantité. Maintenant pour comprendre la raison de mon opération, réponds à mes questions.

Si tu as à multiplier 456 par 1, as-tu besoin de faire l'opération par écrit ?

— Non, certes, car je sais que lorsque le multiplicateur est l'unité, le multiplicande et le produit sont les mêmes.

— Très bien, mais si c'était par 2, quel serait le produit ?

— Le produit serait 2 fois le multiplicande.

— Je vois que tu comprends ; dans ce cas le produit est plus grand que l'unité, sais-tu pourquoi ? — Parce que le multiplicateur est plus grand que l'unité. — En effet, si le multiplicateur était trois, le produit serait trois fois plus grand et ainsi de suite.

— En effet, c'est très clair.

— Si ceci est clair, le reste ne le sera pas moins.

Revenons au commencement : 456 multiplié par l'unité égale 456. Eh bien ! si c'était par une demi-unité qu'on dût multiplier, qu'en adviendrait-il ?

— Le produit devrait être la moitié du multiplicande :

— Tu découvres la vérité par toi-même.

— Comment ?

— Oui, certes, qu'est-ce donc que 0,50 par rapport à l'unité ?

— C'est une demi-unité.

— Donc si tu avais encore à multiplier 456 par 0,50, ferais-tu encore l'opération ?

— Je comprends, on divise le multiplicande par 2 et on a de suite le produit. Mais, en ce cas, ne devrait-on pas plutôt l'appeler quotient ?

— Tu as peut-être raison mais là n'est pas notre sujet, et tu obtiens tout aussi bien ce résultat en multipliant ou en divisant par 0,50. Prenons pour multiplicateur un quart d'unité, c'est-à-dire 0,25. Que te dira ta raison ?

— En raisonnant comme nous l'avons fait, je trouve que 0,25 étant le quart de l'unité, le produit devra être le quart du multiplicande.

— Et pour prendre ce quart que feras-tu ?

— Ah j'ai compris, je diviserai par 4.

— Ecoute encore ceci : si le multiplicateur était 0,125 que ferais-tu ? Il faut savoir d'abord ce qu'est 0,125 par rapport à l'unité.

— C'est le huitième. On n'a qu'à prendre en ce cas la huitième partie du multiplicande, c'est-à-dire, le diviser par 8.

— C'est très bien, dit le professeur satisfait, n'oublie donc pas que le produit et le multiplicande sont d'accord entre eux comme le multiplicateur et l'unité.

Histoire naturelle.

Insectes nuisibles (1)

(Suite)

M. — A côté du hanneton, voici la *cétoine dorée* que vous avez vue si souvent au cœur même de la rose, où elle s'était introduite pour dévorer à son aise les pétales de cette fleur. Une autre espèce de cétoine, la *cétoine noire*, que l'on ne rencontre que dans le midi, est aussi très nuisible aux abricotiers, aux pruniers, aux poiriers dont elle mange les fleurs.

E. — Ces insectes que nous appelons les *jardinières* doivent être aussi bien nuisibles ; on les voit courir toute la journée dans les carrés des jardins, et il y en a de si grandes quantités qu'ils doivent faire bien du mal.

M. — Au contraire. Ces insectes-là, les *carabes* comme il convient de les nommer, sont des auxiliaires qu'ils faut protéger ; ils débarrassent nos jardins de toute la vermine. Nous parlerons du reste plus tard des insectes utiles. — N'avez-vous jamais entendu dans les boiseries des appartements ou dans les meubles, de petits coups secs répétés à intervalles égaux, et si réguliers que vous croyiez être en présence d'une pendule en mouvement ?

(1) Nous demandons à nos lecteurs de bien vouloir nous pardonner les deux coquilles qui sont restées dans notre dernier article : l'imprimeur nous a fait dire un insecte qui dépose *leurs œufs* au lieu de *ses œufs*, et qui en *sont été* au lieu de qui en *ont été* (2^e et 4^e alinéas depuis le bas de la page 140).

E. — Nous avons entendu dernièrement ces petits coups chez nous et grand-papa disait que c'était un signe de mort.

M. — C'est en effet ce que l'on croit généralement; vous verrez que cette assertion n'a heureusement rien de fondé. L'*horloge de la mort*, comme on appelle vulgairement cet insecte, ne mérite réellement pas un nom aussi funèbre; nous ferons donc mieux de l'appeler de son vrai nom: *Anobie*. L'anobie s'introduit dans les boiseries qu'elle sillonne de galeries en tous sens; lorsque l'un des sexes veut appeler l'autre, il le fait par les petits coups que nous venons de décrire. Il s'agit donc bien plutôt ici d'une noce que d'un ensevelissement, et ceux qui ont foi à ces *signes* seraient bien embarrassés de citer un seul exemple fondé de leur croyance. Il faut toujours rejeter dans le domaine de la superstition tout ce qui ne repose pas sur des données certaines et scientifiques. L'anobie n'en est pas moins un insecte très nuisible qu'il faut détruire lorsque l'on tient à la conservation de ses meubles; pour cela il faudrait passer tous les bois de construction à l'étuve sèche chauffée à 90 degrés pour tuer toutes les larves que le bois peut contenir. — Un autre insecte qui s'attaque encore au bois, mais au bois vert sur pied, c'est le *bostryche typographe*. Ce nom de typographe lui vient de ce que l'insecte creuse dans l'écorce des sapins des galeries que l'on a comparées aux rangées des caractères qu'aligne l'ouvrier qui porte ce nom dans les imprimeries. La petitesse du corps du bostryche fait qu'il passe souvent inaperçu; cependant on le rencontre quelquefois dans les forêts du Jura. Lorsqu'on trouve dans les forêts un arbre qui dépérit sans cause extérieure apparente, on peut supposer qu'il est attaqué par les bostryches; il faut en prévenir l'autorité qui le fera brûler sur place. — Voici maintenant la grande famille des *charançons* (1) que l'on reconnaît aisément à une sorte de long bec que porte l'insecte. Les charançons que l'on appelle aussi vulgairement *urbecs*, s'attaquent aux sapins, aux ormes, aux pois, aux lentilles, au blé dont ils ne laissent absolument que l'enveloppe. Ils piquent les bourgeons, coupent à demi les petites branches afin de diminuer la sève, ou percent les jeunes pommes et les jeunes poires; il faut enlever et brûler les parties attaquées.

(A suivre).

Aug^{te} JAQUET.

(1) On écrit aussi charançons.

TRAVAUX D'ÉLÈVES.

Excursion scolaire dans le Jura suisse en 1882.

(Suite).

10 septembre. — Comme nous devons quitter Yverdon de bonne heure, nous nous levâmes au point du jour pour aller visiter cette cité. Celle-ci témoigne à chaque pas de son ancienneté, tant par ses rues souvent étroites et sombres que par ses maisons dont plusieurs conservent le cachet du moyen-âge. Parmi les monuments les plus beaux et les plus anciens, le Château et la Tour de l'horloge, massive et carrée, sont les plus remarquables. Notre course en ville étant achevée, nous nous dirigeâmes vers la gare et le train nous conduisit à Chavornay. Nous n'étions qu'à notre troisième jour de course et déjà le soleil, plus chaud que la veille, nous faisait craindre la pluie. A tout hasard nous allâmes à Orbe, traversant cette belle plaine du canton de Vaud. En chemin, nous rencontrâmes un paysan allant au service religieux, car c'était dimanche, et qui nous donna des renseignements sur la route à suivre. Il nous indiqua les curiosités de la ville dont la principale, à son avis, était le nouveau pont construit sur l'Orbe. « Personne, nous dit-il, ne peut venir en cette ville sans le visiter. » A vrai dire, ce pont n'a rien de très remarquable ; il est élevé, large, se compose d'une seule arche et a un parapet d'un mètre de haut. Combien nous charmèrent davantage ces deux vieilles tours, dont l'une a un toit en pierre, en forme de cône tronqué, et situées toutes deux aux angles de la plate-forme de l'église ! De cet endroit la vue s'étend sur toute la plaine et nous distinguions dans le lointain, sur une colline, les ruines d'un château élevant encore fièrement vers le ciel deux tours blanches que le temps n'avait pas endommagées.

Ayant vu ces monuments, nous quittâmes la ville. Notre première intention avait été de longer le cours de l'Orbe jusqu'à Vallorbes, mais d'après l'avis d'un paysan nous suivîmes la grand'route. La montée, assez rapide, fut vite franchie ; nous ne nous arrêtâmes pas à Lignerolles, mais à Ballaigue, force nous fut de prendre un instant de repos après lequel nous gagnâmes Vallorbes. Un bon dîner et quelques verres de ce *petit gris* vaudois nous rendirent de nouvelles forces et, sans trop de peine, nous gravîmes la colline qui nous séparait du Pont. A la lueur du crépuscule nous vîmes, après trois heures de marche, mirouetter les eaux du petit lac de Joux. Bientôt se dessina le village du Pont où devait finir notre troisième journée.

(A suivre.)

La qualité tout à fait supérieure de la
LESSIVE PHENIX

de jour en jour plus appréciée, ayant donné lieu à de nombreuses contrefaçons, qui pour être vendues, sont livrées à la consommation **dans le même paquetage et avec la mention diplômée à Zurich**, nous croyons devoir reproduire la déclaration suivante: « Les membres du Jury déclarent que, **seule la lessive phénix** fabriquée et exposée par la maison Redard frères, à Morges, **a été diplômée** à l'exposition nationale à Zurich. *Sig. par tous les membres du Jury.*

Donc, pour éviter toute contrefaçon, **ne possédant pas les mêmes propriétés**, exiger rigoureusement sur tous les paquets la marque de fabrique le *Phénix* et le nom des fabricants Redard frères, à Morges. (H-350-L)

AVIS

En vue de la division de l'Ecole de commerce en deux classes successives, la commission d'éducation de Neuchâtel met au concours le *poste de second professeur* de cette école. Le professeur aura trente-deux leçons par semaine et un traitement de 3000 francs. L'entrée en fonction aura lieu après les vacances d'été à la fin du mois d'août. Les aspirants à ce poste sont invités à se faire inscrire jusqu'au 31 mai, chez M. *Barbezat*, directeur des écoles municipales, en lui envoyant leurs titres. (H-83-N) 2-2

Imprimerie V. MICHEL

PORRENTRUUY

— 0 —
Fournitures scolaires

—
LA FORÊT

PRIX: Broché, 4 francs 50;
Cartonné, 5 francs.

Cantates patriotiques Grandson et Davel

pour chœurs-mixtes, chœurs d'hommes et écoles. Edition sans accompagnement 40 cent. (30 cent. par 20 exemplaires et au-dessus). Edition complète avec piano et orgue, notice historique, instruction pour l'exécution, etc., etc. — 1 fr. 25 (1 fr. pour MM. les Instituteurs et Directeurs). — Adresser les demandes à l'auteur H. GIROUD, à STE-CROIX (Vaud).

Imprimerie commerciale et administrative
Typographie — V^{TEUR} MICHEL — Lithographie
PORRENTRUUY

Exécution à bref délai de tous travaux d'impression

Librairie — Fournitures de bureaux et d'écoles

REGISTRES EN TOUS GENRES

Assortiment complet de papiers blancs et de papiers pour tapisserie

POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du **CANTON**, de la **SUISSE** et de **L'ETRANGER**

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

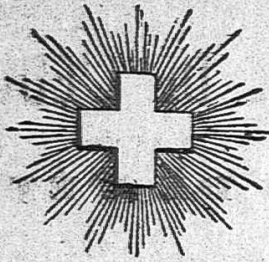
GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

XXII^e ANNÉE

N^o 11.



PORRENTROY

1^{er} Juin 1886.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. JAQUET** et **F. ALLEMAND**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

- à M. le D^r **Daguet**, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. **A. Jaquet**, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. **F. Allemand**, maître à l'École modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.
- à M. **C. Colliat**, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. **Colomb**, **Mutruz**, **Hermenjat**, **Roux** et **Tharin**. — NEUCHÂTEL : MM. **Villommet**, **Miéville** et **Sauser**. — GENÈVE : MM. **Charrey**, **Dussaud** et **Thorens**. — JURA BERNOIS : MM. **Schaffter** et **Merceral**. — FRIBOURG : M. **Ducotterd**. — VALAIS : M. **Bruttin**. — SUISSE ALLEMANDE : M. **Gunzinger**.

Comité directeur : MM. **G. Breuleux**, directeur de l'École normale de Porrentruy, président. — **E. Meyer**, recteur de l'École cantonale de Porrentruy, vice-président. — **G. Schaller**, inspecteur d'écoles, secrétaire. — **A. Jaquet**, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — **C. Colliat**, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. **F. Allemand**, maître à l'École modèle de Porrentruy. — **A. Auberson**, maître à l'École normale de Porrentruy. — **F. Guélat**, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ÎLE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTROY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

ABONNÉS DE L'ÉTRANGER.

Nous rappelons encore à nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas payé leur abonnement, de vouloir bien en adresser le montant (6 fr.), par mandat postal, à M. COLLIAT, instituteur, gérant de l'*Educateur*, à Porrentruy, Jura bernois.

Prière à ceux que cela concerne de prendre bonne note du présent avis, afin de s'éviter l'ennui d'une suspension dans l'envoi du journal.

CANTON DE VAUD

Mises au concours

RÉGENTS :

NYON, 4^{me} classe des garçons. — 1650 fr. par an pour toutes choses, plus 4 stères de bois. — Eventuellement, service d'église et cours complémentaires. — Examen à Nyon le 24 juin.

REVEROLLES, école mixte. — 1400 fr. par an, logement, jardin et plantage, 4 stères de bois et cent fagots. — Service d'église et cours complémentaires. — Examen à Reverolles le 21 juin.

VAULION, 1^{re} école mixte (enfants de 12 à 16 ans). — 1400 fr. par an, bon logement et six ares en jardin et plantage, 3 1/2 stères de hêtre, 3 1/2 stères de sapin, 3 mètres cube de tourbe et 50 fagots. — Service d'église et cours complémentaires. — Examen à Vaulion le 30 juin.

BIÈRE, école mixte. — 1400 fr., logement, jardin et plantage, bois. — Service d'église et cours complémentaires. — Examen à Bière le 14 juin.

CHAMBLON, école mixte. — 1400 fr., logement, jardin et plantage, bois. — Service d'église et cours complémentaires. — Examen à Chamblon le 7 juin.

CARROUGE, 1^{re} école mixte. — 1400 fr., logement, jardin, plantage et bois. — Service d'église et cours complémentaires. — Examen à Carrouge le 5 juin.